

Rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2018

Rapport sur les faits saillants

- ❖ Ce rapport concernant la situation financière est présenté conformément à l'article 176.2.2. du Code municipal. Ainsi, lors d'une séance ordinaire du conseil, au plus tard en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.
- ❖ Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.
- ❖ Lors de la séance du conseil du 6 mai 2019, la secrétaire-trésorier a déposé le rapport financier consolidé pour l'année 2018 ainsi que les rapports d'audits de l'auditeur indépendant des états financiers de la municipalité et de l'état établissant le taux global de taxation réel.

Rapport de l'auditeur indépendant

- ❖ Faisant partie intégrante du rapport financier consolidé 2018 déposé au conseil le 6 mai, le l'auditeur indépendant, Désaulniers, Gélinas, Lanouette, S.E.N.C.R.L. a émis un rapport d'audit sans réserve. Son opinion d'audit se lisait comme suit :
- ❖ « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité de Laurier-Station, au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Activités de fonctionnement – Faits saillants

- ❖ L'exercice terminé 2018 de la Municipalité de Laurier-Station, en excluant les organismes de son périmètre comptable, s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 550 000\$.
- ❖ L'excédent de 550 000\$ est composé de revenus nets additionnels de 412 000\$ et de dépenses nettes moindres de 138 000\$.

Les principaux éléments expliquant cet excédent sont les suivants :

Plus de 412 000\$ se sont ajoutés aux revenus prévus dans le budget. Ces revenus supplémentaires proviennent particulièrement :

- ❖ des taxes foncières et compensations tenant lieu de taxes (suite à l'augmentation de la valeur foncière totale de la municipalité au cours de l'année) : 62 000\$;
- ❖ du produit de la vente de terrains de la réserve foncière : 212 000\$;
- ❖ des revenus de subventions provenant de Recyc-Québec : 60 000\$;
- ❖ des revenus de droits de mutation immobilière : 54 000\$;
- ❖ autres revenus : 24 000\$;

Dépenses de fonctionnement moindres :

Près de 138 000\$ du budget de fonctionnement n'ont pas été dépensés, plus particulièrement :

- ❖ dépenses d'investissement financées à même le fond général et reportées à l'année 2019 : 123 000\$;
- ❖ dépenses de fonctionnement moindres que prévues : 15 000\$

Endettement à long terme sur la richesse foncière uniformisée

- ❖ Au 31 décembre 2018 : 0.55% (au 31 décembre 2017 : 0.57%)

Endettement total net à long terme par unité d'évaluation

- ❖ Au 31 décembre 2018 : 1 373\$ (au 31 décembre 2017 : 1 435\$)

Financement des activités d'investissements

Budget courant	Subventions	À financer par règlement d'emprunt et contributions municipalités membres	Ventes de terrains réserve foncière	Total Investissement 2018
511 191 \$	239 750 \$	1 154 399 \$	6 805 \$	1 912 145 \$
26.7%	12.5%	60.4%	0.4%	100%

Excédent (déficit) accumulé

Description	Solde au 31-12-2018	Solde au 31-12-2017
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	673 692 \$	882 710 \$
Excédent de fonctionnement affecté	959 033 \$	825 085 \$
Autres fonds réservés :		
Fonds de roulement (solde non engagé)	185 604 \$	163 373 \$
Solde disponible de règlement d'emprunt fermé	2 013 \$	35 688 \$
Sous-total	1 820 342 \$	1 906 856 \$
Financement des investissements en cours	(1 154 399 \$)	(138 187 \$)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	16 750 132 \$	15 680 465 \$
TOTAL	17 416 075 \$	17 449 134 \$